

## ASSAINISSEMENT

### Demande de Branchement au réseau d'eaux usées

*Je soussigné*

*Adresse complète*

Agissant en qualité de propriétaire d'un bien désigné ci-dessous : *(cocher la mention utile)*

- Terrain à bâtir  
 Maison  
 Autres à préciser :

Situé à l'adresse suivante

Cadastré : SECTION : N° :

Demande un Branchement au Réseau d'ASSAINISSEMENT pour la propriété ci-dessus désignée.

Je m'engage à me conformer, sans réserve, aux clauses et conditions du règlement assainissement établi par la Mairie

Je m'engage, en outre, à verser la somme de **1125 euros (PAC)** au titre de droit de raccordement au réseau public d'Assainissement (Délibération 2016/D/06/7-10/078 du Conseil Municipal du 16 Juin 2016 et délibération n°2012-09/D/7-1/102 du conseil Municipal du 18/09/2012.

Cette somme sera mise en recouvrement par le Percepteur de la Commune de SELLES SUR CHER.

Fait à le Signature :

- AVIS DEFAVORABLE  
 AVIS FAVORABLE

À Selles-sur-Cher, le .....

Le Maire

CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE

NB : Nous vous rappelons que tout branchement d'eau potable doit obligatoirement être réalisé par le délégataire chargé de la gestion du réseau : la société Véolia basée à Romorantin-Lanthenay ZAC de la Grange (N° de Téléphone : 0 969.323.529).